



Appel à projets scientifiques MISHA

années 2023-2024

La Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISHA, UAR 3227) publie un nouvel appel à projets en vue de la mise en place de programmes scientifiques pour les années civiles 2023 et 2024. Les candidatures seront soumises à l'évaluation du Conseil scientifique de la MISHA à l'automne 2022.

Les résultats seront communiqués aux candidats au mois de décembre 2022. Les programmes retenus seront intégrés dans le prochain bilan du quinquennal de la MISHA (2023-2027). Ils débiteront au 1er janvier 2023 pour une durée de deux ans.

Objectifs et modalités

Les programmes de recherche soutenus par la MISHA doivent s'inspirer des principes généraux exposés dans la Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme <http://www.msh-reseau.fr/>

- **l'interdisciplinarité** : coopération effective de chercheurs issus de champs disciplinaires différents sur des objets communs.
- **l'ouverture** à des coopérations internationales, notamment européennes, l'insertion dans des réseaux.
- **l'incubation**, en favorisant des projets nouveaux et exploratoires, visant à l'émergence de thématiques ou démarche scientifique originales.

Les programmes interdisciplinaires de la MISHA bénéficient d'un financement à caractère incitatif d'un montant de 5000 euros/an. S'il y a lieu, il appartient aux responsables des programmes de trouver les financements complémentaires nécessaires à la réalisation des projets, par exemple les projets PFR proposés par le CIERA. Ils peuvent, à cette fin, bénéficier du soutien logistique du secrétariat scientifique de la MISHA.

Les pilotes de projets, leurs collaborateurs et collaboratrices auront un recours prioritaire aux services offerts par l'Unité d'Appui et de Recherche (UAR 3227) de la MISHA :

- appui du secrétariat scientifique (organisation de colloques, montage de dossiers, ...),
- accès aux différents espaces de recherche de la MISHA,
- aide à la mise en place d'outils de communication,
- assistance audiovisuelle et informatique,
- soutien à la recherche de financements tiers et à la valorisation des recherches,
- aide à la publication en langue anglaise,
- aides des plateformes et pôles de la MISHA.



Durée et objectifs

La durée est de **24 mois**.

Les travaux des programmes scientifiques interdisciplinaires retenus seront, pendant la durée de leur activité, présentés à deux reprises aux membres du Conseil scientifique de la MISHA, chargés du suivi de son activité :

- **fin 2023**, un bilan d'activité intermédiaire
- **fin 2024**, un bilan d'activité final

Les participants des projets retenus s'engagent à contribuer de manière significative à la vie scientifique de la MISHA.

Outre les activités du programme auquel ils sont associés, les travaux devront être présentés au moins une fois par an à la MISHA, par exemple dans le cadre d'un séminaire.

Présentation de l'appel à projets

Les dossiers de demandes de financement en réponse à l'appel à projets 2023-2024 doivent satisfaire les critères d'éligibilité ci-dessous.

Critères d'éligibilité :

- Respecter les consignes, notamment de taille, pour la réponse.
- Être réalisable sur la période allant du 1/1/2023 au 31/12/2024.
- Avoir comme coordinateur ou coordinatrice un chercheur ou une chercheuse d'une unité du site à la date du dépôt.
- Avoir un caractère interdisciplinaire et regrouper des chercheurs ou chercheuses d'au moins deux équipes du périmètre de la MISHA ou au moins une équipe sur site et une équipe d'un autre site universitaire national ou international.
- Avoir une dimension d'incubation forte en favorisant des projets nouveaux et exploratoires du fait de leur thématique ou démarche scientifique.

Les projets devront s'inscrire dans le respect des principes de la science ouverte.

Critères d'évaluation des projets :

Le Conseil scientifique de la MISHA évaluera les propositions suivant les critères suivants :

- **le caractère inter ou pluri disciplinaire** : croisement disciplinaire et association de chercheurs et chercheuses de différents champs des sciences humaines et sociales ;
- **le caractère structurant** ou d'amorçage du projet. Le financement contribuera à faire exister ou renforcer des réseaux de chercheurs autour d'un objet ou une thématique de recherche, ou pourra préparer à la soumission de projet d'une nouvelle envergure (Idex, ANR, ERC, ...) ou pouvant être prolongé dans le cadre d'un ITI.
- **la dimension de formation à la recherche** : association de projets développés dans le cadre d'un doctorat ou post-doctorat existant, relation avec un séminaire doctoral ;
- **le caractère innovant** en proposant des avancées méthodologiques et conceptuelles.

La description des sources, des méthodes, des terrains ou des corpus sera essentielle de ce point de vue.

Une volonté d'inscrire la recherche dans le champ de la science ouverte et/ou du développement du numérique serait particulièrement apprécié, mais en aucun cas une condition nécessaire.

Un intérêt tout particulier sera porté aux candidatures :

- s'inscrivant dans les activités d'un des pôles suivants de la MISHA : Pôle Données Numériques et Savoirs (plateformes PHuN ou PUD-S), Pôle Ouvrir, Pôle Espaces Germanophones.
- comprenant un projet de valorisation de la salle Europe de la MISHA (exposition, etc.).
- présentant une dimension « sciences participatives ».



Calendrier

Envoi de l'appel :	8 juillet 2022 et rappel début septembre
Limite de dépôt des projets :	21 octobre 2022
Délibération du Conseil Scientifique :	fin novembre 2022
Résultats :	avant vacances Noël 2022